



Candillargues

RESERVATION ET PAIEMENT GARDERIE MUNICIPALE

Les réservations pour la garderie municipale s'effectueront comme pour la restauration scolaire et les accueils de loisirs au moyen du logiciel de gestion sur internet : « D'Clic ». Vous trouverez le règlement intérieur de la garderie sur le site de la mairie.

Le principe est simple et se décompose en trois étapes :

- Je remplis un formulaire d'inscription « DOSSIER FAMILIAL UNIQUE » disponible à la maison des enfants ou téléchargeable sur le site de l'Agglomération du Pays de l'Or www.paysdelor.fr,
- Je le dépose à la Maison des Enfants à Mauguio,
- Je me connecte au portail « D'clic » grâce à mon identifiant et mon code d'accès afin de réserver la garderie.

Je peux effectuer mon paiement sur internet en toute sécurité grâce au télépaiement ou au prélèvement automatique (**formulaire ci-dessous pour le choix du paiement à retourner avant le 23 septembre 2024 à la Mairie**).

Si vous ne disposez pas d'un accès internet, à titre exceptionnel, le régisseur de la garderie peut vous aider à effectuer vos démarches de réservation et de paiement. Réservations sur D-Clic : au plus tard à 8 h le jour même. Toute inscription implique facturation des jours prévus.

✂.....

Ecole.....Classe.....

PARENTS : (Noms et Prénoms)

ENFANT(S) : (Nom et Prénoms)

☎ : et @ :

✉ :

Je choisis de régler mes factures :

☐ Sur internet (paiement par carte bancaire sécurisé)

☐ Par prélèvement automatique : déjà existant ou je fournis mon RIB et je me rapproche de la mairie pour signer le mandat de prélèvement.

☐ En me rendant à la mairie de Candillargues (espèces, CESU ou chèque)

☐ J'autorise l'utilisation de mon adresse email afin de recevoir les informations concernant les écoles et la garderie

Signature :

Merci de remplir 1 seule fiche par famille.

Sauf en cas de garde alternée 1 fiche est à remplir par chacun des parents.